

16 Mousses et 18 Hépatiques, presque toutes rares, ont été publiées par M. Lamy de la Chapelle dans les *exsiccata* de M. Husnot.

Il importe de corriger une erreur qui s'est glissée à propos du *Jungermannia nigrella*, indiqué dans le granit au Riz-Chauvron (Haute-Vienne), sur la foi de M. l'abbé Chaboisseau (voy. *Mousses et Hépatiques de la Haute-Vienne*, p. 40). Cette espèce, éminemment calcicole, n'est pas rare dans le département de la Vienne, à quelques lieues de la localité citée, mais ne se trouve pas à l'endroit indiqué. M. l'abbé Chaboisseau a depuis longtemps reconnu l'erreur involontaire qu'une confusion d'échantillons lui avait fait commettre, et m'a signalé lui-même cette rectification, en me priant de lui donner place dans cet aperçu. Le *Jungermannia nigrella* doit donc être rayé, au moins provisoirement, de la liste des Hépatiques de la Haute-Vienne.

En résumé, lorsque les Muscinées de toute la France auront été recherchées avec le soin persévérant et déterminées avec le savoir compétent dont a fait preuve M. E. Lamy de la Chapelle dans le recensement de celles de la Haute-Vienne et du Mont-Dore, la connaissance de la flore bryologique française sera presque arrivée à la perfection. Nous disons *presque*, parce que le champ de l'inconnu est infini : quels que soient les progrès réalisés par une science, il ne sera jamais donné à l'intelligence humaine d'atteindre sa dernière limite.

J'ai le plaisir, en terminant, d'annoncer à la Société que notre zélé confrère, aussi bon lichénographe qu'expert bryologue, s'occupe en ce moment d'inventorier les Lichens des deux contrées dont il a si bien étudié les Mousses. Ce nouveau travail, patronné par l'illustre M. Nylander, sera, comme le précédent, le fruit d'investigations patientes et de savantes analyses, conduisant à des déterminations aussi rigoureuses que délicates, et les espèces nouvelles y tiendront une plus grande place, parce que cette branche de la cryptogamie a été, jusqu'à ce jour, moins cultivée que les autres dans notre pays.

---

## SÉANCE DU 12 JUILLET 1878.

PRÉSIDENCE DE M. FOURNIER.

En l'absence du Président et des Vice-Présidents, M. E. Fournier prend place au fauteuil.

M. Malinvaud dit que M. Chatin l'a prié d'exprimer à la Société son vif regret de ne pouvoir se rendre à ses séances pendant le mois de juillet.

M. Fournier présente les excuses de MM. Bureau et Poisson, retenus par leurs occupations.

M. Malinvaud donne lecture du procès-verbal de la séance du 28 juin, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président annonce une nouvelle présentation.

M. Malinvaud, secrétaire de service, en l'absence de M. le Secrétaire général, fait part à la Société de la triste nouvelle qu'il vient de recevoir, par une lettre adressée au secrétariat, de la mort de M. Barthélemy-Charles Dumortier, décédé à Tournai le 9 juillet dernier, dans sa quatre-vingt-deuxième année. M. Malinvaud dit que la perte de cet éminent homme d'État et savant belge, particulièrement sensible à la Société de botanique de Belgique, dont il était le Président et partageait si activement les travaux, sera vivement ressentie par les botanistes français, qui n'ont pas oublié avec quelle distinction et quel dévouement il présida plusieurs des séances du Congrès international de botanique tenu à Paris en 1867.

M. le Président s'associe, au nom de la Société, aux regrets qui viennent d'être exprimés, et ajoute qu'il a pu apprécier personnellement l'importance de l'active coopération apportée par M. Dumortier à l'œuvre du Congrès de 1867.

Lecture est donnée de la pièce suivante :

**PROCÈS-VERBAL DE VÉRIFICATION DES COMPTES DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE PAR LA COMMISSION DE COMPTABILITÉ POUR L'ANNÉE COMPTABLE 1877.**

Paris, le 29 juin 1878.

La Commission de comptabilité a vérifié dans tous leurs détails les comptes présentés par M. Ramond, trésorier de la Société. Les dits comptes se soldent par un excédant de recettes, au 31 décembre 1877, de 15,257 fr. 9 cent., dûment représenté par les valeurs détaillées dans la note sur la situation financière, que M. le trésorier a soumise à la Société dans la séance du 26 avril dernier.

La Commission a reconnu la complète régularité de ces comptes.

Elle propose, en conséquence, à la Société, de les déclarer approuvés, et de reconnaître de nouveau le zèle et le consciencieux dévouement de M. Ramond, en lui votant d'unanimes remerciements.

*Pour les membres de la Commission :*

Le rapporteur,

**E. ROZE.**

Les conclusions de ce rapport, mises aux voix par M. le Président, sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

M. Bonnet, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante :

**SUR LA PRÉSENCE DE L'*HELIOTROPIUM CURASSAVICUM* L. ET DU *PARONYCHIA ECHINATA* Lamk. DANS L'ILE DE LA SIDRIÈRE DE FITOU (Aude), par M. G. ROUY.**

Dans la séance du 10 décembre 1875, mon excellent correspondant, notre savant collègue, M. G. Gautier, a fait connaître à la Société botanique de France la flore si remarquable des îles de la Sidrière de Leucate et de la Sidrière de Fitou (Aude), jusqu'alors presque inexplorées au point de vue botanique.

Ayant eu la possibilité, le mois dernier, d'aller herboriser pendant quelques jours en Catalogne et dans les Pyrénées-Orientales, je n'ai pas voulu passer à Fitou, sans visiter la petite île de la Sidrière, située au pied même de la gare.

Là, sur un espace restreint, où en moins d'une heure on peut récolter tant de rares espèces signalées par M. Gautier, et parmi lesquelles je rappellerai particulièrement : *Scorzonera crispatula* Boiss., *Convolvulus linearis* DC., *Cachrys lævigata* Pourr., *Lotus decumbens* Poir., *Polycarpon alsinæfolium* DC., *Sideritis littoralis* Timb. (*Sideritis hirsuta* L. part.), *Iris graminea* L., *Cichorium divaricatum* Schousb., etc. ; là, dis-je, j'ai eu la satisfaction de découvrir, grâce peut-être à la saison un peu tardive, encore deux bonnes espèces nouvelles pour cette localité déjà si riche : je veux parler des *Heliotropium curassavicum* L. et *Paronychia echinata* Lamk, cette dernière nouvelle même, je crois, pour les environs de Narbonne et de Perpignan.

Quant à l'*Heliotropium curassavicum* que l'on trouve si abondamment à la Vieille-Nouvelle (île Sainte-Lucie), je crois devoir mentionner également sa présence, avec *Polygonum Roberti* Loisel., dans les sables maritimes, près de la gare à Cette (Hérault), où j'ai récolté ces deux plantes pour la première fois en 1875.

L'*Heliotropium curassavicum* L. se trouve donc avoir maintenant, à ma connaissance, quatre localités certaines en France : Palavas, Cette, île Sainte-Lucie, île de la Sidrière de Fitou.

Au sujet de cette note, M. Gaston Gautier, de Narbonne, présente les observations suivantes :

Je suis heureux que l'occasion me permette de confirmer l'exactitude des renseignements fournis par notre collègue M. G. Rouy, sur la flore